Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260504-ST04052026054-DE

Plaintel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	27	1	1	27

DATE DE LA CONVOCATION
24 avril 2026
DATE D'AFFICHAGE
24 avril 2026

L'An deux mille vingt-six, et le quatre mai à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, N. OGER, J.R. BANNIER, D. LE TURDU, Y. AUFFRET, Y. BOISHARDY, B. CORGNET, H. BELOEIL, M. TOUBOULIC, J.P. FONTAINE, P. BANNIER, M.H. BANNIER, M. MAUTRAY, C. BURLOT, J. HAMON, M. LEBAS, J. LE LAY, M. LE GUILLOUX, H. LE PAJOLEC, L. FONTAINE, D. ALLAIRE, H. RENOUARD, F. LUSTENBERGER, T. MEST, M. VISDELOUP, C. MORIN.*
Absente excusée : *M. CARREE.*
Pouvoir : *M. CARREE à D. ALLAIRE.*
Secrétaire de séance : *P. BANNIER.*

DELIBERATION N° 2026-054

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A ce jour, l'école maternelle Pauline Kergomard compte 5 classes et 5 agents chargés des fonctions d'ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) dont 4 titulaires. Un des agents titulaires va faire valoir ses droits à la retraite durant l'été.

Pour rappel, il est proposé par la Direction académique la fermeture d'une classe en septembre prochain.

Dans le cadre de l'organisation de la prochaine rentrée scolaire, la municipalité propose la création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet (30h45) afin de pérenniser l'effectif et passer à 4 agents titulaires.

Un appel à candidatures sera lancé en juin afin de permettre la nomination d'un agent à compter du 27 août 2026.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Vincent ALLENO,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer au tableau des effectifs un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet (30h45).

DECIDE de modifier le tableau des effectifs annexé en conséquence.

AFFIC HE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Secrétaire de séance,
Patrice BANNIER,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR